

N° 12 HIVER 2020

MEMORIES AT STAKE

MÉMOIRES EN JEU

Enjeux de société
Issues of society

ENTRETIEN

Dr. Zofia Trębacz

Quand la Pologne
voulait chasser ses Juifs
pour avoir des colonies

PORTFOLIO

Bosnie(s)



**LES GÉNOCIDES
OUBLIÉS ?**

**THE FORGOTTEN
GENOCIDES?**

MEMORIES AT STAKE

MÉMOIRES EN JEU

Numéro 12 – Hiver 2020 – SOMMAIRE

- 5 Tribune de Hélène Dumas
Génocide des Tutsi au Rwanda : une leçon d'attention ?

ACTUALITÉS

- 6 Rémi Korman **Rwanda**Map
- 9 Paul Bernard-Nouveau « **Boltanski. Faire son temps** »
- 12 Vincent Petitjean **De la guerre à l'exil**
- 15 Stéphane Michonneau
Unamuno, entre les « huns » et les « hautres » ?
- 18 Stéphane Michonneau
Reconstitution : le procès de Bobigny
- 20 À Christian Biet
- 24 Agnieszka Grudzinska
Il est temps d'oublier les spectres
- 27 Actualité testimoniale des Sonderkommandos

ENTRETIEN

- 35 Jean-Yves Potel **Mégalomanies nationales**
- 37 Zofia Trebacz **Quand la Pologne voulait chasser ses Juifs pour avoir des colonies**

PORTFOLIO

- 42 Frédéric de la Mure **Bosni(e)s**

DOSSIER

Les génocides oubliés ?

- 50 Pierre Bayard et Soko Phay **Présentation**
- 54 Entretien avec Julien Seroussi **Le terme de « génocide » gagne à être bien circonscrit**
- 58 Annette Becker **Génocides oubliés ou mal nommés ? Réflexion autour de Raphaël Lemkin**
- 64 Christophe Giudicelli
La question des génocides amérindiens
- 72 Martin Préaud **Peuples autochtones en Australie : un génocide structurel ?**
- 77 Sophie Nagiscarde **Hétero et Nama dans le Sud-Ouest africain allemand : le premier génocide du XX^e siècle ?**

- 83 Iryna Dmytrychyn **La Grande Famine – le Holodomor – problème de qualification**

- 88 Monique Heddebaut
Des Tsiganes à Auschwitz-Birkenau

- 94 Michel Bonnin **Mao Zedong peut-il être considéré comme un génocidaire oublié ?**

- 101 Soko Phay **Les massacres de 1965 en Indonésie : image et éthique**

- 107 Sara Alonso Gómez **Le conflit armé au Guatemala (1960-1995) : l'art face à un double oubli**

- 113 Jean Radvanyi **D'autres génocides au Caucase ? Quelques réflexions sur des débats en cours**

- 119 Jean-Louis Fournel **Considérations sur la qualification de génocide : le cas de Srebrenica**

- 124 Arnaud Vaulerin **Les Rohingyas, un génocide en voie de reconnaissance ?**

VARIA

- 130 Paweł Rodak **Dimension matérielle des écrits rédigés pendant la Shoah**

- 135 Dominique Giovacchini **Dans les bagnes du tsar**

- 139 Carolina Meloni González et Juan Pablo Sánchez Noli
Nécrolieux : traces et mémoire dans la province de Tucumán (Argentine)

COMPTES RENDUS

- 145 Nancy Berthier, *La muerte de Franco en la pantalla. « El Generalísimo is still dead »* ; Jean-Robert Henry et Abderrahmane Moussaoui, *L'Église et les chrétiens dans l'Algérie indépendante. Études et témoignages* ; Florence Prudhomme (dir.), *Cahiers de mémoire, Kigali, 2014 et Cahiers de mémoire, Kigali, 2019* ; Hélène Dumas, *Sans ciel ni terre. Paroles orphelines du génocide des Tutsi (1994-2006)* ; Michel Borzykowski et Ilian Lew, *Objets transmissionnels. Liens familiaux à la Shoah* ; Marie Moutier-Bitan, *Les champs de la Shoah. L'extermination des Juifs en Union soviétique occupée, 1941-1944* ; Yishai Sarid, *Le Monstre de la mémoire* ; Nikolay Koposov, *Memory Laws, Memory Wars: The Politics of the Past in Europe and Russia* ; Anne Klein, *Archive(s), mémoire, art. Éléments pour une archivistique critique.*

tionalisation (notamment vers l'est) de l'adoption de lois mémorielles initialement nées en Allemagne et en France (p. 92-93) ; il qualifie ainsi cette pratique de « position officielle » de Bruxelles (p. 116). Pour autant, l'adoption de telles lois ne s'est pas faite sans résistance – celle-ci est même une tendance croissante (p. 92) –, sans tergiversations ni complications sur le plan législatif (p. 117). Interrogeant la légitimité de ce type de législation, Kopusov expose les arguments *pro et contra* (p. 14-24), liés aux limites de la liberté d'expression et de l'interférence de l'État, à leur pertinence et leur efficacité, rappelant les débats qui ont agité tant la sphère médiatique que les milieux historiques (en France tout particulièrement, p. 85, 116, 124) qui ont pu craindre une politisation, voire une manipulation, de l'histoire (p. 119-121).

Kopusov s'intéresse ensuite au cas de l'Europe de l'Est, dans ce qui est sans doute la partie la plus originale de l'ouvrage car cette aire, où s'est multipliée l'adoption des lois mémorielles à partir des années 2000, est généralement absente des études sur la question.

La mise en regard de la situation mémorielle en Europe de l'Ouest et en Europe de l'Est révèle la grande variété des régimes de mémoire historique, voire la « polarité » de la mémoire européenne (p. 303). Elle met en avant l'évolution propre à chacune des aires et, surtout, un usage différent des lois mémorielles. Kopusov montre que dans le cas de l'Union européenne, où elles s'inscrivent dans une tradition de législation antifasciste, puis antiraciste à partir des années 1960, elles visent à créer une mémoire paneuropéenne – centrée sur des valeurs universelles, humanistes et démocratiques –, ainsi que sur la mémoire de la Shoah et la notion de responsabilité partagée (p. 27, 75, 79, 92). Dans le cas de l'Europe de l'Est, elles sont convoquées à des fins nationalistes et populistes, sans impliquer de repentir d'État ; il arrive même qu'elles protègent la mémoire des bourreaux plutôt que celle des victimes (p. 144). Mais la différence majeure réside dans le fait qu'en Europe centrale et orientale, c'est la mémoire du communisme qui domine, au point d'éclipser celle de la Shoah, souvent minimisée (p. 144-152). Les lois mémorielles s'appliquent ainsi tout autant, voire davantage, aux crimes du communisme, qui ne font pas l'objet d'une pénalisation en Occident, qu'à ceux du nazisme – les premiers pouvant eux aussi être qualifiés de « génocide » (p. 157). La situation à l'est n'est néanmoins pas homogène : dans une typologie éclairante, Kopusov montre que, selon les pays, les lois mémorielles soit s'alignent sur le « modèle occidental », soit, à l'instar de la Pologne et de l'Ukraine, suivent une logique « antirusse » dans la lignée des « lois de décommunisation » (p. 146, 152-160). Il voit dans cette deuxième tendance, qui prévaut depuis la fin des années 2000, entre autres facteurs, l'influence du néo-impérialisme poutinien qui a exacerbé les tensions mémorielles – se muant parfois en véritables « guerres de mémoire » – et poussé les pays voisins à réagir pour protéger leurs interprétations du passé (p. 148, 170).

Se proposant d'éclairer, par l'angle mémoriel, les péripé-

ties géopolitiques les plus récentes (p. 177-178), Kopusov examine ensuite à la loupe le cas de l'Ukraine, terrain de dissensions et de radicalisation de la politique mémorielle depuis deux décennies. Il étudie tout particulièrement les projets de lois en réaction à la montée du nationalisme et à la réhabilitation de certains collaborateurs (p. 186-187), ainsi que la mémoire récente et « artificiellement construite » (p. 185) de l'*Holodomor* – grande famine organisée par Staline au début des années 1930 que le pays tente de faire reconnaître comme génocide – devenu un objet de consensus national bien davantage que la Seconde Guerre mondiale (p. 183-185, 189). Enfin, les deux derniers chapitres sont consacrés à la politique historique et législative russe, d'abord dans le contexte des réformes démocratiques d'Eltsine, puis dans celui du « nationalisme agressif » (p. 206) sous Poutine, domaine que l'auteur connaît le mieux. Il est d'ailleurs à noter que le point de départ de sa recherche a été son engagement, en tant qu'historien, contre la loi russe de 2009 criminalisant toute interprétation contrevenant au mythe de la « Grande Guerre patriotique ». Centrée sur la lutte contre le « révisionnisme historique » relatif à la guerre, la pratique mémorielle russe a notamment ceci de spécifique qu'elle protège non la mémoire des victimes de la politique d'État – comme c'est traditionnellement le cas des lois mémorielles –, mais bien ce dernier et en particulier la mémoire du régime stalinien. C'est le seul pays à défendre explicitement « la réputation d'un régime oppressif » (p. 309). Kopusov montre la place centrale qu'occupe la politique mémorielle agressive de Poutine dans son ambition impériale et pour sa légitimité aussi bien à l'intérieur du pays que sur la scène internationale (p. 207).

Ainsi l'étude fouillée et nuancée de Kopusov souligne à quel point le paysage mémoriel en Europe est complexe, « asymétrique » (p. 130) et en perpétuelle évolution. De plus en plus politisé, polarisé et en tension, il témoigne de l'échec du vieux continent à créer une vision partagée d'un passé tragique (p. 303). /

Sarah Gruszka, Sorbonne Université

Archive(s), mémoire, art. Éléments pour une archivistique critique

Anne Klein

Laval, Presses de l'Université de Laval, 2019, 252 p.

Pour qui n'est pas familier de l'histoire de l'archivistique, la première des trois parties de l'essai d'Anne Klein offre une synthèse bienvenue, et sans doute indispensable aux étudiants qui s'orienteraient dans cette voie. Elle y pose en outre un certain nombre de jalons qui trouvent dans les deux sections suivantes, « Propositions : théorie de l'histoire,

art et archives » et « Des archives à l'archive : matérialisme historique et exploitation artistique », des développements théoriques susceptibles d'intéresser cette fois bien au-delà des cercles de sa discipline.

Le déplacement des archives de leurs lieux de conservation traditionnels vers les théories historiques et les pratiques artistiques a en effet donné aux enjeux qu'elles contenaient le tour critique qu'on leur connaît aujourd'hui. Entamé au siècle dernier, Klein rappelle que ce tournant trouve ses ferments dans la Révolution française, lorsque la destination des archives fut élargie à l'ensemble des citoyens, dotant celles-ci d'une fonction pédagogique et accordant à ceux-là un nouveau droit de regard sur elles.

La question de leur nature est donc historiquement indissociable de celle de la reconnaissance de leur valeur réelle ou potentielle, de sorte, écrit Klein, que « les archives se distinguent des autres matériels documentaires avant tout par le processus qui les génère » (p. 57-58). Parallèlement à la procédure d'archivage, et comme impliqué en elle, coexiste un processus d'archivalisation, suivant le néologisme d'Eric Ketelaar qui le définit comme « le choix conscient ou inconscient (déterminé par des facteurs sociaux et culturels) de considérer que quelque chose mérite d'être archivé » (cité p. 84). Le cas que mentionne Klein du système archivistique sud-africain au temps de l'Apartheid, dont les non-blancs étaient exclus, fournit un exemple de l'intrication de ces deux modalités et de leur efficace politique qui, pour caricatural qu'il soit, n'en reste pas moins d'une effrayante clarté.

Cela dit, des trois aspects inhérents aux archives qu'identifie l'auteur dans son introduction, leur nature, leur valeur et leur temporalité, c'est cette dernière qui, paradoxalement, recèle la plus grande charge problématique. L'archive est d'évidence un document du passé, sa provenance est en ce sens historique, mais sa conservation et son usage sont affaires d'un présent qui préjuge au futur de leur importance à venir. Dans la mesure où il s'agit d'« un objet ouvert à une infinité d'interprétations et appropriations » et « en raison de ce caractère indéterminé », soutient Anne Klein, « les archives constituent une anticipation sur l'avenir plutôt qu'un résidu du passé. » (p. 110) Suivant les thèses de Walter Benjamin sur ce sujet, elle montre que le nœud problématique est bien lié à la simultanéité des temps qu'elle produit car, « en devenant "élément de la durée", l'archive offre une possibilité temporelle nouvelle : être *en même temps* passé, présent et avenir. » (p. 126)

Dès Benjamin, donc, puis chez Michel Foucault et Jacques Derrida, la remise en cause de la naturalité ou de la neutralité des archives, et par conséquent de l'autorité qu'elles exercent sur la perception du passé et l'écriture de l'histoire, s'inscrit dans le cadre plus large de la critique de la culture. Celle des cultures mémorielles lui est indubitablement redevable, mais, au cours des dernières décennies, elle lui a donné une inflexion qui situe l'examen à un niveau moins thématique. La recherche d'une mémoire juste motivant le travail historiographique lui-même a en effet conduit

nombre d'historiens, ainsi que des écrivains et des artistes, à porter une attention nouvelle à ce qui échappe à la sélection archivale à l'intérieur même des documents qu'elle a préalablement choisis.

Bien qu'une archive puisse être conservée pour une raison précise, son contenu tient en réserve toute une série d'éléments que les informations qu'elle fournit ne subsume pas complètement. Ces indices formels (par exemple : le type d'écriture employé, les coquilles ou les approximations d'un texte...) ou matériels (la nature du support utilisé, son degré d'usure, ses éventuelles lacunes...) peuvent même contredire l'enjeu de la sélection préalable et trahir une autre histoire que celle qu'un chercheur pensait écrire en se fondant sur ce même document. Certes, ces menus écarts ne peuvent être élevés au rang de contenu principal, sauf à contredire leur signification et leur temporalité même, mais les maintenir à l'écart, précisément, du travail historiographique d'interprétation des archives serait également préjudiciable à l'écriture qui en découle, ne serait-ce que parce qu'elle entretiendrait l'illusion d'une succession de faits conçue comme une ligne claire préexistante qui n'attendait que d'être mise à jour par un archéologue de papiers.

Puisque l'archivalisation ne peut qu'être encadrée, élargie ou restreinte, mais qu'elle est dans tous les cas inévitable parce que nécessaire, c'est à l'historien qu'il revient de discerner ce que l'objet dit sans le dire explicitement d'une époque, d'une mémoire, d'un oubli. Et quelquefois il arrive que, négligeant cette dimension de son activité, il la redécouvre à travers l'interprétation décalée, désorientée, contre-intuitive qu'en peut faire un artiste, libre qu'il est de ne pas suivre les mêmes règles qu'un universitaire. Si l'archive est pour l'historien comme pour l'artiste un matériau, il n'est guère étonnant que ce dernier se montre davantage sensible à sa matérialité, justement, et qu'il en déduise un certain nombre d'informations distinctes des données immédiatement lisibles.

Anne Klein insiste en ce sens sur le fait que « cette mise en lumière d'une absence et d'un manque constitutifs est certainement l'apport majeur du champ artistique au regard des archives. » (p. 158) Apport qui se traduit par la mise en évidence du « rapport physique que tout utilisateur entretient, d'une manière ou d'une autre, avec les documents » ; rapport que la rigueur scientifique tend spontanément à éliminer de son interprétation. L'auteur avance au contraire que cette matérialité est « elle-même signifiante tant au travers du support que de la mise en forme ou des imperfections de l'objet » (p. 165), et qu'elle « peut donc faire sens dans l'intersection de son contenu et de son existence sensible. » (p. 167)

Ce faisant, Klein dit l'essentiel, mais ce n'est encore qu'une prémisse dont elle esquisse les conséquences dans sa troisième partie où elle montre que non seulement la matérialité des archives déclenche une émotion que l'artiste exploite avec moins de prévention que l'historien, mais qu'en outre elle « devient, dans cette perspective, ce qui permet d'accé-

der au passé. » (p. 206) Si cependant l'autrice ne prolonge pas autant son interprétation depuis le champ artistique que le laissaient augurer ses analyses précédentes, c'est sans doute parce que l'archivistique reste malgré tout son principal point de mire et le progrès de sa discipline l'horizon de son projet.

Lorsqu'elle écrit par exemple que « les artistes nous aident à comprendre en quoi les archives, pour être des objets du passé porteurs d'un Autrefois dont nous n'avons pas encore conscience, ont une actualité toujours plus grande dans le Maintenant de leur lisibilité », elle pointe l'enjeu central de ses hypothèses : le « potentiel anachronique » (p. 219) des

archives. Mais elle maintient sa réflexion dans un registre, au moins rhétoriquement, où l'art tient vis-à-vis de la science le rôle d'adjuvant. La ligne de basse qui traverse ses *Éléments pour une archivistique critique* est pourtant moins programmatique que ne le laissent entendre ces considérations, et elle s'avère en définitive quasiment inverse. Klein démontre en effet que les œuvres d'art qui reprennent à leur compte les archives portent une forme d'inquiétude au cœur même de la discipline qui a pour fonction de les classer et de les conserver, et cela pour la simple raison qu'elles lui rappellent ses oublis. /

Paul Bernard-Nouraud, historien d'art



Quelles mémoires des attentats du 13 novembre ?

Cet ouvrage tisse en un récit saisissant des centaines de témoignages scrupuleusement recueillis, restituant de l'intérieur le déroulement des événements tels qu'ils ont été vécus, avec les mots des survivants, des témoins, des intervenants de toutes sortes (soignants, policiers, pompiers, organisations de secours – Croix-Rouge, Protection civile, etc. –, magistrats, politiques), mais aussi des proches de victimes.

Sortie le 28 octobre 2020

304 pages, 19 €